

**Production de jeunes bovins (bovins mâles ou femelles abattus entre 8 et 24 mois, races viande ou laitières)
ou de veaux de boucherie (bovins mâles ou femelles abattus jusqu'à 8 mois, de races viande, laitières ou croisées)**

Dénomination :

Adresse :

N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | N° EDE : | | | | | | | |

☐ un atelier JB avec 60% minimum de bovins jeunes sous contrat (c)¹ [complétez les items C D et F]

☐ un atelier d'au moins 100 places JB à l'issue du projet de modernisation (d) [complétez les items C D et F]

☐ un atelier Veaux de Boucherie sous contrat [compléter les items E et F]

<u>C – Production de bovins jeunes</u>	Avant-projet Modernisation	Après-projet Modernisation
Nb JB produits (sortis Boucherie) / an (a)		
Nb JB sous contrat produits / an (b)		
% JB sous contrat (c = b/a)		
Nb places de JB (d)		

☐ prix ou marge garanti(e) ☐ plus-value sur prix de marché

☐ pour une durée de 5 ans (minimum pour le PCAE) ☐ autre. A préciser : ans

Dénomination de l'engagement contractuel (dénomination commerciale fournie par le 1^{er} acheteur) :

☐ pour une durée 5 ans ou 10 bandes (minimum pour le PCAE) ☐ autre. A préciser : ans

Conformément à l'accord interprofessionnel régional en vigueur, tout nouvel atelier éligible au PCAE fait l'objet d'une étude prévisionnelle technique et économique et d'un contrat écrit et signé entre les 2 parties. Ces 2 documents ne sont pas joints à la demande PCAE.

☐ OP ☐ abatteur ☐ intégrateur

Dénomination :

Adresse

Par un représentant de l'élevage	Par un représentant du 1 ^{er} acheteur
Nom Prénom / Qualité	Nom Prénom / Qualité
Le :	Le :

¹Cf. règlement de l'appel à projets.